

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 26 février 2024

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme. RANSOU Virginie et MM. DIAZ Frédéric, FETOUS Lakhdar, GRESSIEN Georges, NOYON Joel,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : Mmes. NAZICAL Marie-Ange et URREGO Mariza et MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer **UNIQUEMENT** par Courrier postal : au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.**43** ou HEDI : 01.55.96.11.**42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2023. Courrier club de
Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2023.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

U8-U9

*La Commission constate que beaucoup de clubs ne renvoient pas leurs feuilles d'engagements des joueurs.
Nous vous rappelons que celles-ci sont obligatoires, il s'agit d'un document officiel.
Vous pouvez en avoir besoin en cas de blessures, contrôle URSAFF etc ..
La Commission sera amenée à mettre des amendes en cas de non-réception à partir du **lundi 26/02/2024.***

Courrier de ATHLETIC CLUB CRETEIL du 24/02/2024

Pris note.

Courrier de ORMESSON U.S. du 26/02/2024

Pris note.

Accord des deux clubs, plateaux U7/U9 reportés au 09/03/2024.

U12-U13

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 26/02/2024

VILLEJUIF U.S./U. S. IVRY FOOTBALL Critérium LEFEUVRE U12 du 02/03/2024

Pris note.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 26/02/2024

ATHLETIC CLUB CRETEIL/VILLEJUIF U.S. Critérium Dép. U13-6 2 Equipes du 02/03/2024

Pris note.

CHALLENGE REGIONAL U11 :

3^{ème} TOUR : du SAMEDI 02/03/2024

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 26/02/2024

VILLEJUIF U.S. 4/CHOISY LE ROI A.S. 2 Challenge U11 - 2^{ème} tour poule 6 du 02/03/2024

Pris note.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 26/02/2024

CRETEIL LUSITANOS F. US 1/VINCENNOIS C.O. 1 Challenge U11 2^{ème} tour poule 3 du 02/03/2024

Pris note.

FESTIVAL U13 : 2ème TOUR :
Du samedi 03/02/2024

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 19/02/2024

CRETEIL LUSITANOS F. US 4/ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1 Festival U13 2eme tour poule 6 du 03/02/2024

La Commission prend note du courrier de CRETEIL LUSITANOS F.US en date du 19/02/2024. Le nouveau classement qualifie l'ECOLE PLESSEENNE1 au lieu de MAISONS-ALFORET F.C.2 La Commission demande d'autre part au club de CRETEIL LUSITANOS d'être beaucoup plus rigoureux dans l'organisation des Challenges U11 et Festival U13.

Les équipes qualifiées pour la finale départementale sont :

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2

BRY F.C. 1

CHARENTON C.A.P. 1

CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2 3

CRETEIL LUSITANOS F. US 1

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1

JOINVILLE R.C. 1

LIMEIL BREVANNES A.J. 2

RUNGIS U.S. 1

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1

THIAIS F.C. 3

VAL DE FONTENAY AS 1

VILLEJUIF U.S. 1

VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB 1

VINCENNOIS C.O. 2

VITRY E.S. 2

SAISON 2023 - 2024 : ANNEXE FINANCIERE	
U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,	50,00 € (par club)
Absence aux Journées de Rentrée	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I.),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)